

Fondation canadienne pour l'audit et la responsabilisation
RAPPORT ANNUEL 2022–2023

Travailler ensemble pour renforcer la communauté d'audit du secteur public



FONDATION CANADIENNE
POUR L'AUDIT ET
LA RESPONSABILISATION

Message de la PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FCAR



Evangeline Colman-Sadd

J'ai rejoint le conseil d'administration de la Fondation canadienne pour l'audit et la responsabilisation (FCAR) en 2017 et j'en ai pris la présidence deux ans plus tard. Forte de l'expérience que j'avais acquise dans des bureaux d'audit de plus petite taille en Nouvelle-Écosse et dans la Municipalité régionale d'Halifax, j'étais bien placée pour comprendre l'importance du rôle joué par la FCAR pour la communauté de l'audit, non seulement en ce qui concerne les questions d'audit, mais aussi

les questions de surveillance et de responsabilisation. Je me suis engagée au sein de la Fondation parce que j'avais à cœur d'œuvrer pour que la communauté de l'audit continue de tirer durablement profit de cette ressource de premier plan.

Si de nombreuses organisations proposent des formations en audit financier, rares sont celles qui offrent des formations de qualité en audit de performance. La FCAR se démarque à cet égard. Pour les bureaux d'audit comme le mien, la Fondation est devenue une ressource indispensable qui permet aux membres du personnel subalterne d'acquérir les compétences nécessaires pour gagner en efficacité et aide les auditeurs chevronnés à continuer de se perfectionner.

Par son programme relatif à la surveillance, la FCAR offre aux élus la formation dont ils ont besoin pour mieux comprendre leur rôle au sein d'un comité des comptes publics (CCP) ou d'un comité d'audit municipal. Pour garantir le bon fonctionnement de ces comités, il est essentiel que ces responsables aient les connaissances et les compétences nécessaires pour éviter de verser dans la partisanerie, désormais répandue, ou pour obtenir les réponses de la direction à un audit.

[R]ares sont (les organisations) qui offrent des formations de qualité en audit de performance. La FCAR se démarque à cet égard. Pour les bureaux d'audit comme le mien, la Fondation est devenue une ressource indispensable....

Célébrer les réussites de la FCAR

L'un des atouts de la FCAR a toujours été sa capacité d'adaptation aux besoins de ses membres et de la communauté de l'audit dans son ensemble. Ainsi, au début de la pandémie de COVID-19, la FCAR a décidé de prendre le tournant virtuel en offrant ses cours et ses autres services en ligne. Au cours de l'année qui s'est écoulée, elle a commencé à proposer de nouveau ses services en présentiel aux membres intéressés par ce format.

L'un des atouts de la FCAR a toujours été sa capacité d'adaptation aux besoins de ses membres....

En outre, la Fondation suit en permanence les grandes tendances afin de rester au fait des nouveaux enjeux qui influent sur le travail de ses membres. Comme en témoigne ses cours sur la prise en compte de l'égalité des genres dans les audits ou sur l'audit de la mise en œuvre des objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, la FCAR adapte et tient à jour les cours qu'elle offre pour apporter une valeur ajoutée à ses membres.

Le soutien de la FCAR aux pays en développement est une autre réussite de l'organisation. En apportant un appui précieux à quatre institutions supérieures de contrôle (ISC) dans le cadre de son programme international, la Fondation contribue à développer les capacités d'audit et de surveillance à l'étranger et, ce faisant, à renforcer la communauté mondiale de l'audit. Il sera primordial de doter ce programme international du financement nécessaire pour que la FCAR demeure un chef de file mondial en matière de surveillance et de responsabilisation.

Surmonter les obstacles et saisir les nouvelles possibilités

Incontestablement, le principal défi que la FCAR devra relever est celui de s'assurer une source de financement durable et régulière. Le temps est venu pour la Fondation de cesser de dépendre du financement des bureaux membres du Conseil canadien des vérificateurs législatifs (CCVL). La tâche ne sera pas aisée, mais la FCAR doit mettre en place les plans nécessaires pour disposer des ressources financières

nécessaires à son développement et à son succès à long terme. Ce n'est qu'en se dotant d'un plan de financement clair que la Fondation pourra continuer d'apporter le soutien désormais attendu par la communauté de l'audit et de la surveillance.

La Fondation doit également continuer de produire de nouveaux contenus et supports de formation si elle veut conserver sa pertinence. Elle doit poursuivre sa collaboration et ses échanges avec les auditeurs et les élus, aussi bien au Canada qu'à l'étranger, pour comprendre leurs besoins et ainsi élaborer de nouveaux cours qui intéresseront les membres. Elle devra aussi réfléchir à la meilleure façon de diffuser ses contenus parallèlement à l'élargissement de son offre de cours.

Mes adieux à la FCAR

C'est avec regret que je vous annonce que ce rapport annuel est le dernier sous ma présidence du conseil d'administration. Travailler avec les autres membres de ce conseil et avec le personnel formidable de la FCAR me manquera, mais je sais que le conseil d'administration de la Fondation possède le savoir-faire et la détermination nécessaires pour contribuer au succès de l'organisation. Ce conseil d'administration

est bien plus diversifié qu'à mon arrivée en 2017, ce dont je me réjouis. Toutefois, je pense qu'il peut aller encore plus loin et qu'il gagnerait à compter un plus grand nombre de membres ayant des expériences et des parcours différents. Pour rester à la hauteur des enjeux du monde actuel, le conseil d'administration de la FCAR a besoin de cette diversité de pensée.

Malgré les défis qui pourraient se profiler à l'horizon, je suis persuadée que le nouveau président-directeur général de la FCAR est la bonne personne pour prendre la barre. Au fil de son expérience, Paul a acquis l'expérience et les compétences nécessaires en gestion du changement pour faire évoluer l'organisation comme il se doit. J'aurais aimé pouvoir apporter mon concours à Paul et à la Fondation, mais je suis convaincue que je laisse l'organisation entre de très bonnes mains.

Evangelina Colman-Sadd

Présidente du conseil d'administration

Message du PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA FCAR



Paul Forgues

J'ai le plaisir de présenter le rapport annuel 2022-2023 de la Fondation canadienne pour l'audit et la responsabilisation, mon premier à la tête de l'organisation. Si j'ai rejoint la Fondation en avril 2023, c'est parce que je crois que la profession et, en particulier, la communauté de l'audit du secteur public peuvent être encore plus fortes en accédant à la recherche récente et à davantage d'opportunités de développement professionnel. Les spécialistes de l'audit, les

membres des organes de surveillance et les administratrices et administrateurs publics ont besoin d'un espace où ils peuvent échanger avec leurs pairs et aborder les défis présents et futurs. Une telle structure aide les auditeurs et les auditrices à suivre les changements en cours afin que la profession puisse se développer et conserver son dynamisme.

Cela fait maintenant plus de 43 ans que la FCAR répond aux besoins professionnels des spécialistes de l'audit du secteur public. Elle a rassemblé les auditeurs et auditrices ainsi que d'autres professionnels de tout le pays et du monde entier afin qu'ils partagent leurs expériences, améliorent leurs pratiques et travaillent ensemble à la résolution de problèmes communs. Elle offre continuellement les outils dont les spécialistes de l'audit, les organes de surveillance et les administrations publiques ont besoin pour s'acquitter efficacement de leurs missions.

Proposer les outils et les formations nécessaires au succès de nos membres

Les formations innovantes destinées à renforcer les compétences de nos membres ont toujours occupé une place de choix dans notre offre de services. Au cours de l'année écoulée, nous avons dispensé 40 cours à l'intention de bureaux d'audit canadiens et étrangers, aidant ainsi plus de 500 participants à perfectionner leurs compétences. Nous avons également organisé 10 ateliers au palier fédéral, provincial et municipal pour aider les membres des comités de surveillance à mieux comprendre comment l'audit permet de s'assurer que les fonds sont dépensés conformément à l'intention du législateur et comment l'application des recommandations d'audit peut aboutir à une utilisation plus efficace de l'argent des contribuables.

Pour conserver toute notre pertinence, nous veillons régulièrement à actualiser nos cours existants et à mettre à la disposition de nos membres des offres et des produits nouveaux. Ainsi, en 2022-2023, nous avons lancé un nouveau cours sur les techniques d'entrevue des auditeurs, un autre sur

les contrôles internes et la fraude, et un troisième sur l'audit de la mise en œuvre des objectifs de développement durable. Nous avons également mis au point un atelier ayant pour but d'aider les auditeurs et les fonctionnaires à se préparer aux comparutions devant les comités des comptes publics et les comités d'audit. Dans le cadre de l'action que nous menons pour renforcer la surveillance à l'échelle municipale, nous avons mis en ligne les deux premiers modules de notre cours à rythme libre intitulé « La surveillance municipale pour les conseillers et les conseillères ».

Cela fait maintenant plus de 43 ans que la FCAR répond aux besoins professionnels des spécialistes de l'audit du secteur public.

Au cours de l'année qui s'est écoulée, nous avons organisé 14 webinaires et tables rondes pour tenir les membres informés des enjeux du moment. Ces manifestations ont notamment porté sur la manière de répondre aux défis de l'audit dans un monde post-pandémique et sur l'importance d'intégrer l'Analyse comparative entre les sexes Plus dans les audits afin de réduire les inégalités. Nous avons également publié de nouvelles ressources sur différents sujets, comme la COVID-19, les biais cognitifs et les défis liés à la création d'une fonction d'audit. Nous avons continué de mettre à jour Vigie Audit, notre vaste base de données qui renferme quelque 10 000 documents d'audit. Grâce à ces produits et ces services, la FCAR offre à ses membres une mine de renseignements pertinents, opportuns et pratiques.

Forger des partenariats pour renforcer la communauté de l'audit

Notre programme de perfectionnement professionnel et nos produits de recherche contribuent à façonner les grandes orientations de la profession. Ces instruments supposent des partenariats solides, tant au Canada qu'à l'étranger. Notre organisation mène fréquemment des initiatives de collaboration et participe à des forums de premier plan pour tirer des enseignements de l'expérience de ses pairs et les transmettre à ses membres.

En 2022-2023, en partenariat avec le Bureau du vérificateur général (BVG) de la Colombie-Britannique, nous avons

participé au Congrès de l'Organisation des institutions supérieures de contrôle des finances publiques des Caraïbes (CAROSAI), au cours duquel nous avons donné une classe de maître sur la comparution devant les comités des comptes publics (CCP) et sur les relations avec les médias. Nous avons aussi commencé à collaborer avec le Groupe de travail sur les industries extractives de l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (INTOSAI) en vue de l'adaptation de certains de ses supports de formation consacrés à l'audit de l'exploitation du pétrole et du gaz pour les utiliser dans le cadre de notre programme international, et nous avons mené un projet en collaboration avec l'Initiative de développement de l'INTOSAI pour sensibiliser aux questions de genre les membres de l'institution supérieure de contrôle (ISC) de Madagascar. Nous avons également animé une séance sur l'audit de la culture organisationnelle lors de la Conférence latino-américaine sur l'audit interne. Sur le plan de la recherche, l'Association des institutions supérieures de contrôle des finances publiques du Pacifique (PASAI) a chargé la FCAR d'appuyer la conception et la mise en œuvre de systèmes de gestion de la performance pour le Bureau de l'auditeur national des États fédérés de Micronésie et le Bureau de l'auditeur public de Pohnpei. Ce ne sont là que quelques-unes des activités que nous menons en coopération avec d'autres pays ou régions pour recenser les pratiques exemplaires et constituer une base de connaissances qui enrichira notre travail et apportera de la valeur à nos membres.

Maintenir notre programme international

L'avenir de la FCAR dépend de notre capacité à accroître notre rayonnement et à concrétiser notre vision : faire de la Fondation un chef de file mondial dans la communauté de l'audit. L'une des clés de notre succès est le Programme international sur la gouvernance, la responsabilisation et la performance (PIGRP). Lorsque j'ai intégré la FCAR, je ne connaissais guère ce programme. Mais plus j'en ai découvert les différentes facettes, plus j'ai été impressionné par la passion des personnes qui le font vivre et par les résultats obtenus.

L'avenir est riche de nombreuses possibilités nouvelles et passionnantes, mais recèle aussi quelques obstacles.

Dans le cadre du PIGRP, nous continuons d'apporter un soutien précieux aux ISC et aux comités de surveillance parlementaire dans quatre pays partenaires : le Guyana, le Rwanda, le Sénégal et le Vietnam. Au cours de l'année écoulée, nous avons animé 48 cours dans ces quatre pays, pour plus de 500 participants, soit plus de cours que la FCAR n'en avait jamais dispensés en une seule année depuis le lancement du programme international.

Nous avons également contribué au renforcement des capacités du CCP du Guyana en menant à bien plusieurs initiatives, dont

un programme de haut niveau d'une semaine qui s'est tenu en octobre 2022. Au cours de ce programme, les participants ont pu observer les pratiques canadiennes en matière de surveillance et apprendre directement aux côtés des membres du CCP et du BVG de la Colombie-Britannique et du BVG de l'Ontario. Conséquence directe de ces activités, le CCP du Guyana a tenu sa première audience relative à un audit de performance en février 2023.

Enfin, nos cinq boursiers de l'édition 2022 du PIGRP ont terminé leur cursus en septembre, et nous avons accueilli six nouveaux boursiers en novembre. Ces deux promotions sont les premières à bénéficier du programme de bourses selon un modèle « hybride » : les boursiers commencent par travailler de manière virtuelle depuis leur pays d'origine, puis font leur stage dans les bureaux d'audit de nos partenaires canadiens. En donnant aux boursiers une vue d'ensemble directe sur le système d'audit canadien, ce programme aide les ISC partenaires à développer leurs pratiques d'audit et à mieux s'acquitter de leur rôle.

Relever les défis qui nous attendent

L'avenir est riche de nombreuses possibilités nouvelles et passionnantes, mais recèle aussi quelques obstacles. Le plus grand défi auquel notre organisation aura à faire face sera celui d'obtenir le financement dont elle a besoin pour aller de l'avant. Notre modèle actuel, fondé sur les cotisations des membres de la communauté de l'audit, n'est pas viable à long terme. C'est pourquoi nous avons amorcé une réflexion pour trouver des moyens nouveaux et innovants qui nous permettront de continuer à apporter une valeur à nos membres actuels et d'en attirer de nouveaux.

Au cours de l'année qui s'est écoulée, nous avons demandé au gouvernement fédéral d'allouer un financement direct de 1 million de dollars par an à notre programme relatif à la surveillance afin que nous puissions aider les collectivités à élaborer et à mettre en œuvre de solides systèmes de responsabilisation en leur sein. Ce financement nous permettrait également d'élargir notre rayon d'action aux municipalités et aux communautés autochtones du Canada. Bien que des fonds aient été affectés par le passé à notre programme relatif à la surveillance, nous recherchons une source de financement stable afin de développer ce programme et de nouer le dialogue avec les organismes de surveillance qui ont le plus besoin de nous.

Le chemin à parcourir pourrait comporter des défis, mais je suis convaincu que nous avons la passion, le savoir-faire et la détermination nécessaires pour surmonter tous les obstacles éventuels et renforcer encore le dynamisme et la capacité de résilience de notre organisation. Nous continuerons de défendre et de promouvoir le bien-être de la communauté de l'audit du secteur public en prêtant l'oreille à ses préoccupations et en lui apportant le soutien et les ressources dont elle a besoin pour gagner en maturité.

Paul Forgues

Président-directeur général



SERVICES FOURNIS À NOS MEMBRES EN 2022-2023

40 cours dispensés à **plus de 500 personnes**, notamment dans le cadre du prestigieux **Programme des futurs leaders** reconnu par les participants comme « l'une des expériences professionnelles les plus importantes » qu'ils aient jamais vécues.

[Voir nos cours](#)



Mise à jour continue de la **base de données Vigie Audit** de la FCAR, qui contient désormais plus de **10,000** documents auxquels les membres peuvent accéder facilement.



Contribution aux discussions sur l'audit et l'obligation de rendre compte : **plus de 10 allocutions** et organisation de deux sessions au Symposium sur l'audit de performance du CCVL.



Organisation de **8 webinaires** et de **6 tables rondes réservés aux membres** sur des questions d'actualité intéressant les auditeurs et auditrices du secteur public.



[Voir les archives](#)



Diffusion de nouvelles réflexions et recherches dans le cadre de **7 publications** dont ***L'évolution du rôle de l'audit interne en réponse à l'environnement découlant de la COVID-19***



Appui à l'établissement d'un dispositif de surveillance efficace par l'organisation de **10 ateliers**, notamment:

- ▶ des séances à l'intention de comités des comptes publics et de comités d'audit
- ▶ un nouvel atelier conçu pour aider les auditeurs et auditrices et les responsables à se préparer à une comparution devant un comité de surveillance



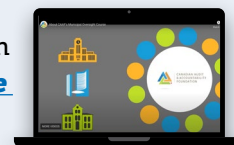
Achèvement de **contrats** et de **projets de recherche** pour divers clients, dont le Bureau du contrôleur de la Ville de New York et l'Association des institutions supérieures de contrôle du Pacifique.



Organisation du **Forum sur l'audit municipal**, auquel ont participé les vérificateurs généraux de **5 villes canadiennes**.



Sensibilisation des conseillères et conseillers municipaux à leurs responsabilités en matière de surveillance et au rôle de l'audit : lancement d'un cours en ligne à rythme libre intitulé ***La surveillance municipale pour les conseillers et les conseillères***.



Poursuite de l'action menée pour **rechercher des financements destinés au programme de la FCAR relatif à la surveillance** auprès du gouvernement du Canada : élaboration d'un mémoire prébudgétaire et réunion avec des députés.



[En savoir plus ici](#)



Publication d'offres d'emplois dans notre **Site de carrières** concernant des postes à pourvoir dans **4** organisations.



Accueil de nouveaux membres :

- ▶ Agence du revenu du Canada
- ▶ Service d'audit interne de l'Université McGill



[Voir tous nos membres](#)



Pour en savoir plus sur les activités que nous avons menées tout au long de l'année, consultez nos **rapports d'activités trimestriels sur les faits saillants du plan stratégique** (p. 8 à 12).





POINTS SAILLANTS DE NOTRE PROGRAMME INTERNATIONAL

Dans le cadre du Programme international sur la gouvernance, la responsabilisation et la performance (2018-2025), nous travaillons avec les institutions supérieures de contrôle (ISC) et les comités de surveillance de quatre pays partenaires : le Guyana, le Rwanda, le Sénégal et le Vietnam. Les ISC renforcent leurs pratiques d'audit de performance, et les comités de surveillance apprennent à examiner efficacement les rapports d'audit et à prendre les mesures qui s'imposent.

Activités de perfectionnement professionnel à l'intention des auditeurs et auditrices de performance



48 cours dispensés à **575 participants**

Première présentation de **trois nouveaux cours** :

- ▶ [Audit de la mise en œuvre des ODD](#)
- ▶ [Les contrôles internes et la fraude](#)
- ▶ [Techniques d'entrevues pour les auditeurs de performance](#)



Collaboration avec l'**équipe de conception des cours de l'ISC du Vietnam** en vue de la traduction et de l'adaptation de quatre cours de la FCAR, et appui à l'organisation de ces formations à l'intention des membres de l'ISC.

Bourses de la FCAR, un tremplin pour des chefs de file de l'audit



ACHÈVEMENT du volet en présentiel au Canada des bourses d'études 2021-2022 – les premières organisées selon un format hybride comprenant des activités virtuelles de formation et de mentorat – et célébration de la **fin du cursus de cinq boursiers et boursières** du Guyana, du Rwanda et du Sénégal.

Découvrez leur vidéo et leurs profils ➔



Début virtuel du **programme de bourses d'études 2022-2023**, puis accueil des six boursiers et boursières au Canada en février.

Renforcement de la surveillance parlementaire



Appui apporté au **Comité des comptes publics du Guyana** dans le cadre des préparatifs de sa toute première audience relative à un audit de performance. Un programme d'activités a notamment été organisé sur une semaine au Canada pour familiariser les membres du CCP, les membres du personnel de soutien et le vérificateur général aux pratiques d'audit et de surveillance en vigueur en Colombie-Britannique et en Ontario.

Lancement d'un cours en ligne à rythme libre destiné au **personnel de soutien des CCP**.



Coopération avec des partenaires internationaux



Participation au **congrès de l'Organisation des ISC des Caraïbes (CAROSAI)** et présentation aux délégués d'une classe de maître sur le thème « Dire la vérité au pouvoir – et aux médias! » en collaboration avec le BVG de la Colombie-Britannique.

Participation à l'**INCOSAI**, la conférence triennale de l'Organisation internationale des ISC, et rencontres avec de nombreux vérificateurs généraux et d'autres représentants du monde entier.

Collaboration avec le **Groupe de travail de l'INTOSAI sur les industries extractives** pour l'adaptation de ses matériels didactiques en vue d'un cours qui sera donné en 2023-2024 sur l'audit de l'exploitation du pétrole et du gaz à l'ISC du Guyana.

Merci nos partenaires!

Nous remercions les **bureaux des vérificateurs généraux de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, du Canada et du Québec**, qui ont accueilli des boursiers et boursières et coanimé des cours à l'étranger cette année.





RAPPORTS TRIMESTRIELS



Points saillants du plan stratégique

Faire avancer la responsabilisation dans le secteur public

Activités menées entre avril et juin 2022

OBJECTIF PRIMORDIAL : NOTRE ENGAGEMENT EN FAVEUR D'EDI*

Collecte de ressources sur l'EDI, à partir de sources comme le Centre canadien pour la diversité et l'inclusion, et début de l'examen des outils d'évaluation pouvant être utilisés par la FCAR.

*Équité, diversité et inclusion (EDI)

OBJECTIF SOUS-JACENT : NOTRE VIABILITÉ

Poursuite de la demande de **financement** par le gouvernement du programme de **surveillance de la FCAR**

- ▶ Rencontre avec 4 députés
- ▶ Lancement d'une nouvelle page Web
- ▶ Publication d'un article d'opinion dans le **Hill Times**
- ▶ Envoi d'un **avis** aux membres



Accueil d'un nouvel employé au sein de l'équipe du programme international sur la gouvernance : **Miko Demers**

Approbation des états financiers 2021-2022, qui présentent un **excédent**

OBJECTIF : PARTICIPATION DES MEMBRES



- ▶ Accueil de l'**Agence du revenu du Canada** en tant que nouveau membre de la FCAR



- ▶ Organisation de **2** tables rondes réservées aux membres



- ▶ Publication des résultats du **sondage sur la satisfaction des membres**



- ▶ **Collaboration étroite avec les membres** pour proposer des cours sur mesure au moment qui leur convient le mieux – et à prix réduit!



OBJECTIF : DÉVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES



- ▶ Publication de **L'évolution du rôle de l'audit interne en réponse à l'environnement découlant de la COVID-19**, une étude menée en partenariat avec le Conseil canadien des auditeurs internes du secteur public et l'Institut des auditeurs internes du Canada



- ▶ Présentation sur l'audit de la culture organisationnelle lors de la **conférence sur l'audit interne en Amérique latine**



- ▶ Participation au Congrès de la CAROSAI et **présentation d'une classe de maître sur la comparution devant le comité des comptes publics et les médias**



- ▶ **Organisation de webinaires GRATUITS** sur l'automatisation robotisée des processus et sur la propriété effective

[Webinaires à l'affiche](#)

[Anciens webinaires](#)



- ▶ **Publication** par la présidente-directrice générale de la FCAR, Carol Bellringer, d'un article intitulé **On the Frontlines: Navigating Awkward Audit Findings in the Public Sector** (en anglais seulement), sur le blogue de l'Institut des auditeurs internes



- ▶ Organisation du **Forum sur l'audit municipal** de la FCAR, au cours duquel des auditeurs chevronnés ont pu discuter des défis et des possibilités au sein de leurs bureaux d'audit



- ▶ Lancement d'un nouveau cours intitulé **Comparaître devant les CCP ou les comités d'audit**, qui aura lieu le 8 novembre

OBJECTIF : RENFORCEMENT DES CAPACITÉS



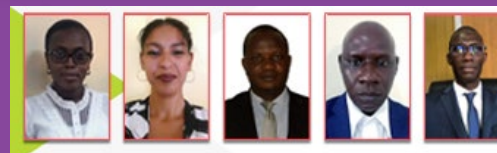
- ▶ Accueil des **boursiers internationaux** de la FCAR au Canada



- ▶ Organisation d'un atelier sur le **questionnement efficace** pour le CCP du Guyana



- ▶ Nouveau cours sur **les contrôles internes et la fraude** dispensé dans le cadre du programme international



- ▶ **Mise en relation de l'ISC de la Tanzanie** (un ancien partenaire de la FCAR) avec le BVG du Nouveau-Brunswick pour du mentorat



- ▶ Organisation d'une **séance d'orientation** pour le comité d'audit municipal de la Ville de Laval



- ▶ **6 cours** dispensés à **103 participants** originaires des pays suivants :





Points saillants du plan stratégique

Faire avancer la responsabilisation dans le secteur public

Activités menées entre juillet et septembre 2022

OBJECTIF PRIMORDIAL : NOTRE ENGAGEMENT EN FAVEUR DE L'EDI*

Liste des cours et des projets liés à l'EDI mis en œuvre ce trimestre :

- Formation dispensée sur l'audit de l'égalité des genres
- Poursuite du Programme des leaders des ISC sur l'intégration de la perspective de genre
- Attribution d'un contrat de développement d'un **cadre d'audit** de l'équité axé sur les **personnes** pour le Bureau du contrôleur de la Ville de New York (Office of the New York City Comptroller)

*Équité, diversité et inclusion (EDI)

OBJECTIF SOUS-JACENT : NOTRE VIABILITÉ



Présentation au Comité permanent des finances de la Chambre des communes du **mémoire prébudgétaire** de la FCAR demandant le financement de son programme de surveillance

- Adoption à l'unanimité, par les délégués à la conférence du CCCCCP, d'une motion appuyant la demande de financement de la FCAR

Pour en savoir plus ➔



Tenue de l'**assemblée générale** annuelle de la FCAR



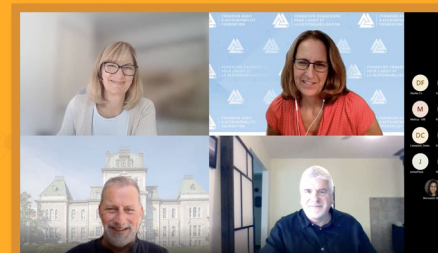
Publication du **rapport annuel 2021-2022**



OBJECTIF : PARTICIPATION DES MEMBRES



- Organisation d'une table ronde réservée aux membres, intitulée **L'audit interne et les services de conseil : défis et opportunités**



- Réunion et dialogue avec de nombreux membres lors de la **conférence annuelle du CCCCCP** et du **CCVL***

OBJECTIF : DÉVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES



- Présentation intitulée *Étudier les comptes publics* lors de la **conférence annuelle du CCCCCP** et du **CCVL***



- Réunion avec le **CCP du Rwanda** sur les prochaines étapes de notre partenariat



- Poursuite de la collaboration avec le **comité des comptes publics du Guyana** et fourniture de produits de recherche et de lignes directrices visant à soutenir ses pratiques



- Organisation d'un webinaire intitulé **Soixante jours pour raccourcir vos rapports d'audit** qui a attiré 122 participants

Webinaires à l'affiche ➔

Anciens webinaires ➔



- Publication de deux articles **présentant les bonnes pratiques** adoptées par les comités des comptes publics du **Manitoba** et du **Yukon**



OBJECTIF : RENFORCEMENT DES CAPACITÉS



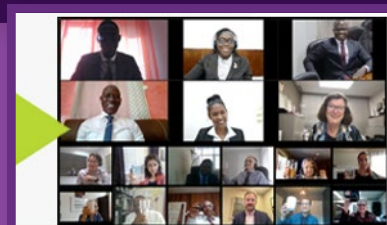
- Fin de l'édition 2021-2022 du programme de bourses d'études et **remise des diplômes aux boursiers**



- Organisation de **12 cours** au Rwanda pour l'institution supérieure de contrôle (ISC), coanimés avec le BVG de l'Alberta



- Achèvement d'un projet de **sensibilisation aux questions de genre** au sein de l'ISC de Madagascar, dans le cadre de l'Initiative de développement de l'INTOSAI



- Organisation d'une série de **4 cours** à **Ottawa** pour des participants des ISC de Corée et du Vietnam



- Accueil d'une délégation de hauts responsables de l'**ISC du Vietnam** pour des réunions et des ateliers à l'intention des cadres supérieurs



- Organisation d'un atelier pour le conseil municipal d'Edmonton sur les **comités d'audit efficaces**



- Contribution à une séance sur l'intégration de la perspective de genre pour l'ISC du Sénégal, animée par des participants au **Programme des leaders des ISC**



Points saillants du plan stratégique

Faire avancer la responsabilisation dans le secteur public

Activités menées entre octobre et décembre 2022

CONSULTEZ L'INTÉGRALITÉ DU

[Plan stratégique
2022-2025](#)

OBJECTIF : PARTICIPATION DES MEMBRES



- Organisation de **3 tables rondes réservées aux membres**, au cours desquelles des exposés ont été présentés sur les audits récents des bureaux des vérificateurs généraux (BVG) du Québec et du Canada



Vérificateur général du Canada
Auditor General of Canada

[Prochain table ronde](#)

[Anciens table ronde](#)



- Mise à jour de la **base de données Vigie Audit**, qui permet aux membres d'accéder à plus de 8 000 rapports et documents d'audit



- Accueil du **Service d'audit interne de l'Université McGill** en tant que nouveau membre



McGill

[Notre membres](#)

OBJECTIF : DÉVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES



- Publication de l'article « **Six enseignements tirés de la création d'une nouvelle fonction d'audit** », rédigé par Karina Sangha, auditrice en chef, unité d'audit des mines de la Colombie-Britannique



- Poursuite d'un projet visant à aider le **Bureau du contrôleur de la Ville de New York** à élaborer un cadre d'audit axé sur les personnes



- Finalisation d'un chapitre sur le Canada et appui à la soumission d'un manuscrit intitulé ***Towards a Best Practice Guide for PACs in Smaller Jurisdictions*** (Vers un guide des bonnes pratiques pour les CCP des administrations de petite taille), dans le cadre d'un projet dirigé par l'Université McGill et financé par le Conseil de recherches en sciences humaines



- Participation à **4 conférences**

- INCOSAI, la conférence triennale de l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (ISC)
- Conférence internationale de lutte contre la corruption
- Atelier de la chaire Bell de l'Université Carleton à l'intention des chercheurs et chercheuses en législation canadienne
- Conférence annuelle de la Municipal Internal Auditors Association, au cours de laquelle la FCAR a présenté un exposé sur l'audit de la culture



- Collaboration avec les **ISC des États fédérés de Micronésie et de l'État de Pohnpei** en vue de l'amélioration de leurs systèmes de mesure du rendement



- Réponse aux **demandes de recherche et d'analyse** présentées par les parties prenantes de la surveillance

Points saillants du plan stratégique

Faire avancer la responsabilisation dans le secteur public

OBJECTIF PRIMORDIAL : NOTRE ENGAGEMENT EN FAVEUR DE L'EDI*

Liste des cours et des projets liés à l'EDI mis en œuvre ce trimestre :

- Élaboration d'un cadre d'audit axé sur les personnes en collaboration avec le Bureau du contrôleur de la Ville de New York
- Formation dispensée sur l'audit de l'égalité des genres

*Équité, diversité et inclusion (EDI)

OBJECTIF SOUS-JACENT : NOTRE VIABILITÉ



Lancement du processus de recrutement du **prochain président-directeur général** de la Fondation

[Pour en savoir plus](#)



Poursuite des réunions avec les députés concernant le **mémoire prébudgétaire de la FCAR** au Comité permanent des finances de la Chambre des communes, qui comprend une demande de financement à l'appui de notre programme de surveillance

[Pour en savoir plus](#)



OBJECTIF : RENFORCEMENT DES CAPACITÉS



Organisation en présentiel de notre **Programme des futurs leaders** d'une semaine à l'intention de 22 auditeurs et auditrices du Canada, d'Australie et du Guyana



- Présentation de **11 cours dans nos pays partenaires**, dont :

- une formation sur le leadership pour l'ISC du Guyana, avec le BVG de la Colombie-Britannique
- des cours destinés aux auditeurs et aux dirigeants d'ISC au Sénégal, avec le BVG du Québec
- un cours sur l'**Audit de la mise en œuvre des objectifs de développement durable (ODD)** au Vietnam, avec le BVG du Canada



- Présentation sur l'**audit de performance au Canada** lors d'un webinaire du Bureau national d'audit du Pérou



- Début de l'édition **2022-2023 du programme de bourses d'études** avec des formations, du mentorat et un club de lecture virtuel



[Rencontrez les boursiers et boursières](#)



- Organisation de **11 cours, en 3 langues, pour plus de 200 participants** en poste dans des bureaux d'audit au Canada, en Australie, en Corée, dans les îles Caïmans, aux Émirats arabes unis et dans 19 administrations d'Amérique latine



- Accueil des membres du **comité des comptes publics (CCP) du Guyana** et du vérificateur général pour des réunions et des séances de travail au Canada



- Organisation de **2 ateliers sur la surveillance** pour :

- le CCP fédéral sur la lecture des comptes publics
- le CCP de la Nouvelle-Écosse sur la création et le maintien d'un comité des comptes publics efficace



- Tenue de **3 ateliers sur la comparution devant le CCP ou le comité d'audit**, pour Pêches et Océans Canada, le Bureau de l'Auditeur général de Vancouver et l'Auditeur municipal de Winnipeg



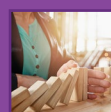
- Ajout de **3 nouveaux cours** à notre offre :



Techniques d'entrevues pour les auditeurs de performance



Audit de la mise en œuvre des ODD



Les contrôles internes et la fraude

[Pour en savoir plus](#)



Programme international sur la gouvernance, la responsabilisation et la performance



FONDATION CANADIENNE
POUR L'AUDIT ET
LA RESPONSABILISATION

Points saillants du plan stratégique

Faire avancer la responsabilisation dans le secteur public

Activités menées entre janvier et mars 2023

CONSULTEZ L'INTÉGRALITÉ DU

Plan stratégique
2022-2025

OBJECTIF : PARTICIPATION DES MEMBRES



- Organisation d'une **table ronde réservée aux membres** au cours de laquelle la directrice intérimaire de l'unité d'audit des mines (« Mine Audits Unit ») de la Colombie-Britannique a présenté un audit de la santé et de la sécurité des travailleurs



- Participation au comité organisateur de l'édition 2023 du **Symposium sur l'audit de performance du Conseil canadien des vérificateurs législatifs**

Regardez l'enregistrement

OBJECTIF : DÉVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES



- Publication de nouvelles éditions de **Conseils d'audit** et de **Conseils en surveillance** :



Quatre biais qui pourraient rendre un audit moins crédible



Quatre moyens d'entretenir des relations collaboratives entre le vérificateur général et le CCP



- Organisation de **4 webinaires** :

- Répondre aux défis de l'audit dans un monde post-pandémique : Présentations des futurs leaders de la promotion 2022-2023
- À des années lumières du statu quo : L'évolution du paysage des risques en 2023
- Analyse comparative entre les sexes plus – Pourquoi l'ACS Plus est bien plus qu'un exercice de case à cocher
- La participation du public aux audits du VGQ : un aperçu des outils pour recueillir les contributions et les dénonciations

Webinaires à l'affiche

Si vous avez manqué quelque chose, consultez les anciens webinaires



- Achèvement de l'élaboration d'un **cadre d'audit axé sur les citoyens pour le Bureau du contrôleur de la Ville de New York** et présentation de ce cadre à la direction et au personnel



- Élaboration de **systèmes de mesure du rendement** pour les ISC des États fédérés de Micronésie (Office of the National Public Auditor) et de l'État de Pohnpei (Pohnpei Office of the Public Auditor), dans le cadre d'un contrat avec l'Association des institutions supérieures de contrôle des finances publiques du Pacifique (PASAI)



- Présentation sur l'analyse des causes profondes lors d'une conférence de l'**Ontario Association of School Business Officials**



- Transmission de connaissances via la publication, sur le site Web de la Conférence nationale de 2022 de l'IAI Canada, d'une présentation tirée d'une table ronde organisée par la FCAR sur l'évolution du paysage et la manière dont les auditeurs internes du secteur public font face aux défis de l'environnement post-COVID-19 (**A Changing Landscape: How internal auditors in the public sector are facing the challenges of the post-COVID-19 environment – en anglais seulement**)



FONDATION CANADIENNE
POUR L'AUDIT ET
LA RESPONSABILISATION

Points saillants du plan stratégique

Faire avancer la responsabilisation dans le secteur public

OBJECTIF PRIMORDIAL : NOTRE ENGAGEMENT EN FAVEUR DE L'EDI*

Liste des cours et des projets liés à l'EDI mis en œuvre ce trimestre :

- À l'occasion de la Journée internationale des femmes, organisation d'un webinaire sur les **audits du BVG du Canada sur l'analyse comparative entre les sexes plus**
- Formation sur l'**audit de l'égalité des genres** dispensée au Vietnam

*Équité, diversité et inclusion (EDI)

OBJECTIF SOUS-JACENT : NOTRE VIABILITÉ



Lancement d'un **appel de candidatures pour siéger au conseil d'administration**

Pour en savoir plus



Recrutement de **Paul Forgues** au poste de président-directeur général de la FCAR suite au départ de **Carol Bellringer**

Lire la biographie de Paul



Conclusion d'un contrat avec un cabinet de relations gouvernementales concernant la présentation au Comité permanent des finances de la Chambre des communes du **mémoire prébudgétaire de la FCAR**, qui demandait le financement de son programme de surveillance – ce mémoire n'a pas débouché sur un financement dans le budget fédéral de 2023, mais la FCAR poursuit ses démarches auprès des députés fédéraux et envisage de s'adresser à d'autres ordres de gouvernement

OBJECTIF : RENFORCEMENT DES CAPACITÉS



- Accueil au Canada des **boursiers internationaux de la promotion 2022-2023**



Les boursiers ont assisté à une audience du comité fédéral des comptes publics et ont rencontré la vérificatrice générale du Canada et des membres du CCP

Merci aux bureaux d'audit qui accueillent les boursiers!

Auditor General
OF ALBERTA



Vérificateur général du Canada
Auditor General of Canada



- 12 cours dispensés à plus de 175 participants**

- Par exemple :



L'analyse des causes profondes



Collaborer avec les membres de l'entité auditée



Audit de la mise en œuvre des objectifs de développement durable



La collecte et l'analyse des éléments probants



L'évaluation des risques dans les audits

- Les participants comptaient des membres des bureaux d'audit du Canada, du Manitoba, de la Saskatchewan, du Nouveau-Brunswick et du Canton de Vaud, en Suisse, ainsi que des groupes d'audit interne du ministère de la Défense nationale, de l'Agence du revenu du Canada, de Parcs Canada et de la Commission de la fonction publique

À propos de nos cours



- Organisation de **8 cours au Vietnam** auprès des membres de l'équipe de conception des cours du Bureau national d'audit pour les aider à adapter les cours de la FCAR et à les dispenser à leurs collègues



- Organisation d'une **édition virtuelle du cours Collaborer avec les membres de l'entité auditée** pour la Cour des Comptes du Sénégal



- Organisation d'un atelier sur la **démystification des comptes publics** pour le Comité des comptes publics du Nouveau-Brunswick



- Maintien de l'accès au cours en ligne à rythme libre, **La surveillance municipale pour les conseillers et les conseillères** – y compris pour tous les conseillers municipaux de la Ville d'Ottawa



Programme international sur la gouvernance, la responsabilisation et la performance

The background features a large green triangle on the right side. On the left, there are two overlapping triangles: a blue one with a white network pattern of dots and lines, and an orange one with a white network pattern of dots and lines. The text "ÉTATS FINANCIERS" is centered in the green area.

ÉTATS FINANCIERS



Le présent rapport annuel comprend les états financiers de la Fondation canadienne pour l'audit et la responsabilisation (FCAR) pour l'exercice terminé le 31 mars 2023, ainsi que le rapport de l'auditeur indépendant à leur égard. L'auditeur externe, à savoir le cabinet Welch SRL, a exprimé une opinion d'audit sans réserve sur les états financiers de la Fondation.

Les états financiers figurant dans ce rapport ont été préparés par la direction conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, et audités par le cabinet Welch SRL conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Le rapport permet d'informer nos membres, les parties prenantes et d'autres parties intéressées sur la situation et la performance financières de la Fondation et de leur expliquer les éléments importants, les fluctuations ou les changements dans les politiques ayant une incidence sur la présentation des résultats financiers.

APERÇU FINANCIER

Revenus



RECETTES EN 2022-2023 : 4 557 367 \$
Augmentation de 44 %
par rapport à l'année précédente

EN PARTICULIER :

Les recettes provenant du programme international ont **augmenté de 118 %**

POURQUOI? Parce que nous avons repris le programme de bourses en présentiel et les activités de formation dans le pays, ce qui a entraîné la hausse des dépenses directes du programme. Notre contrat avec Affaires mondiales Canada nous permet de récupérer ces dépenses, en plus d'un pourcentage fixe destiné à couvrir les frais administratifs.

Les recettes provenant des adhésions ont **diminué de 12 %**

POURQUOI? Parce que les cotisations versées par les bureaux du CCVL ont diminué.

Les recettes provenant des offres de perfectionnement professionnel ont **augmenté de 5 %**

POURQUOI? Parce que le nombre de cours que nous avons dispensés pendant l'année est semblable à celui de l'année précédente.

Dépenses



DÉPENSES EN 2022-2023 : 4 317 196 \$
Augmentation de 42%
par rapport à l'année précédente

EN PARTICULIER :

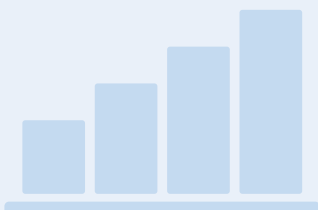
Les dépenses du programme international ont **augmenté de 56 %**

POURQUOI? Parce que nous avons repris le programme des bourses en présentiel et les activités de formation dans le pays, ce qui a entraîné la hausse des dépenses directes du programme.

Les autres dépenses ont **diminué de 15 %**

POURQUOI? Principalement parce que certains membres du personnel ont quitté la Fondation.

NOTRE VIABILITÉ



Excédent net : plus de 240 000 \$ en raison de l'augmentation des activités liées au programme international et des frais d'administration reçus parallèlement à la hausse des dépenses afférentes au programme international..

Actif net : plus de 1 000 000 \$, soit une augmentation de 22 %.

Soucieux d'assurer la stabilité financière et la pérennité de la Fondation, nous avons :

- investi dans des titres à court terme qui ont produit un rendement modeste
- soumis une demande de financement au gouvernement du Canada concernant notre programme de surveillance [En savoir plus sur notre demande.](#)

ÉTATS FINANCIERS
de la
FONDATION CANADIENNE POUR L'AUDIT ET LA RESPONSABILISATION/
CANADIAN AUDIT AND ACCOUNTABILITY FOUNDATION
Pour l'exercice clos le
31 MARS 2023

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de la

**FONDATION CANADIENNE POUR L'AUDIT ET LA RESPONSABILISATION/
CANADIAN AUDIT AND ACCOUNTABILITY FOUNDATION**

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation canadienne pour l'audit et la responsabilisation/Canadian Audit and Accountability Foundation (la « Fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2023, les états des résultats et de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes aux états financiers, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

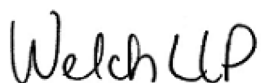
Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
Le 24 août 2023.

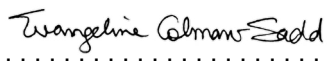
**FONDATION CANADIENNE POUR L'AUDIT ET LA RESPONSABILISATION/
CANADIAN AUDIT AND ACCOUNTABILITY FOUNDATION**

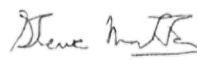
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 MARS 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
<u>ACTIF</u>		
ACTIF À COURT TERME		
Trésorerie	1 125 855 \$	316 567 \$
Placements à court terme (note 4)	500 000	2 000 000
Débiteurs	291 609	211 545
TVH à recevoir	38 522	4 020
Charges payées d'avance	<u>132 429</u>	<u>52 755</u>
	2 088 415	2 584 887
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	<u>-</u>	<u>10 936</u>
	<u>2 088 415 \$</u>	<u>2 595 823 \$</u>
<u>PASSIF ET ACTIF NET</u>		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et charges à payer	472 687 \$	268 794 \$
Contributions reportées - programme international (note 6)	451 326	1 423 079
Produits reportés - cotisations des membres, formation et autres (note 7)	62 254	36 676
Avantages incitatifs à la location	<u>24 715</u>	<u>30 012</u>
	1 010 982	1 758 561
ACTIF NET		
Non affecté	<u>1 077 433</u>	<u>837 262</u>
	<u>2 088 415 \$</u>	<u>2 595 823 \$</u>

Approuvé par le conseil:

 administrateur

 administrateur

(voir notes ci-jointes)

**FONDATION CANADIENNE POUR L'AUDIT ET LA RESPONSABILISATION/
CANADIAN AUDIT AND ACCOUNTABILITY FOUNDATION**

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'ACTIF NET

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

	<u>2023</u>		<u>2022</u>
Produits			
Contributions - programme international (note 6)	2 763 405	\$	1 266 754
Cotisations et contributions des membres (note 7)	904 890		1 016 917
Audit et perfectionnement professionnel (note 7)	673 360		640 572
Intérêt et autre	159 239		197 482
Autres programmes (note 7)	<u>56 473</u>		<u>39 322</u>
	<u>4 557 367</u>		<u>3 161 047</u>
Charges			
Personnel	2 472 092		2 473 530
Voyage	734 936		11 352
Loyer, services publics et lieux de réunion	454 165		131 881
Dépenses de programme	204 430		31 648
Services contractuels et professionnels	160 706		170 044
Traduction	99 755		61 053
Bureau et opérations	74 612		40 550
Fournitures, équipements et assistance informatiques	55 026		43 604
Dépenses du conseil d'administration	18 301		2 666
Frais bancaires et de cartes de crédit	18 054		13 650
Conférences	17 782		554
Amortissement	10 936		8 278
Assurance	8 451		8 601
Divers	8 371		32 677
Adhésion et développement professionnel	5 634		14 107
Gain/perte de change	<u>(26 055)</u>		<u>(8 935)</u>
	<u>4 317 196</u>		<u>3 035 260</u>
Excédent des produits sur les charges	240 171		125 787
Actif net non affecté, début de l'exercice	<u>837 262</u>		<u>711 475</u>
Actif net non affecté, fin de l'exercice	<u>1 077 433</u>	\$	<u>837 262</u>
		\$	

(voir notes ci-jointes)

**FONDATION CANADIENNE POUR L'AUDIT ET LA RESPONSABILISATION/
CANADIAN AUDIT AND ACCOUNTABILITY FOUNDATION**

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023**

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	240 171 \$	125 787 \$
Ajustement pour :		
Amortissement	<u>10 936</u>	<u>8 278</u>
	251 107	134 065
Variations du fonds de roulement hors trésorerie :		
Débiteurs	(80 064)	212 943
TVH à recevoir	(34 502)	3 025
Charges payées d'avance	(79 674)	(7 379)
Créditeurs et charges à payer	203 893	(206 825)
Contributions reportées - programme international	(971 753)	752 905
Produits reportés - cotisations des membres, formation et autres	25 578	(40 646)
Avantages incitatifs à la location	<u>(5 297)</u>	<u>(5 296)</u>
	<u>(690 712)</u>	<u>842 792</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(13 079)
Maturité (acquisition) des placements à court terme	<u>1 500 000</u>	<u>(1 500 000)</u>
	<u>1 500 000</u>	<u>(1 513 079)</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE	809 288	(670 287)
TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>316 567</u>	<u>986 854</u>
TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>1 125 855 \$</u>	<u>316 567 \$</u>

(voir notes ci-jointes)

**FONDATION CANADIENNE POUR L'AUDIT ET LA RESPONSABILISATION/
CANADIAN AUDIT AND ACCOUNTABILITY FOUNDATION**

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

1. NATURE DES ACTIVITÉS

La Fondation canadienne pour l'audit et la responsabilisation/Canadian Audit and Accountability Foundation (la « Fondation ») a été constituée en 1980 par des lettres patentes en vertu des dispositions de la Partie II de la Loi sur les corporations canadiennes. La Fondation a été prorogée en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif (la « Loi ») le 9 septembre 2014.

Conformément aux statuts de prorogation de la Fondation en vertu de la Loi, l'objectif de la Fondation est de promouvoir et de renforcer l'audit, la surveillance et la responsabilisation du secteur public au Canada et à l'étranger. La Fondation assure l'éducation, la recherche et le renforcement des capacités des auditeurs du secteur public et des comités de surveillance parlementaire, en les aidant à travailler avec d'autres fonctionnaires pour un gouvernement responsable. Les produits et services de la Fondation sont très reconnus, cités et utilisés par les auditeurs, les législateurs et d'autres fonctionnaires au Canada et à l'étranger.

Une importante partie des produits de la Fondation, y compris un apport affecté aux charges générales, provient d'Affaires mondiales Canada (« AMC »), tel qu'il est indiqué à la note 8 des présents états financiers. De plus, la Fondation tire environ 41 % de ses cotisations et contributions d'un seul membre. Afin de maintenir son niveau actuel d'opérations, la Fondation doit maintenir ces sources de revenus.

La Fondation a été organisée et est exploitée aux fins décrites ci-dessus et, de ce fait, n'est pas imposable en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes:

Constatation des produits

La Fondation utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés d'origine externe sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que leur encaissement être raisonnablement assuré.

Les revenus d'intérêts non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés. Les revenus d'intérêts grevés d'une affectation d'origine externe, le cas échéant, sont initialement reportés et ensuite comptabilisés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges correspondantes sont engagées.

La Fondation établit les cotisations de ses membres sur une base annuelle, lesquelles sont comptabilisées en tant que produits pour l'année à laquelle les cotisations se rapportent.

Les produits liés au perfectionnement professionnel sont constatés dans l'exercice au cours duquel les biens et les services sont rendus ou vendus.

Coûts de développement

La Fondation crée des produits éducatifs et publie des rapports de recherche aux fins décrites à la note 1. Les frais facturés pour l'utilisation de ces rapports sont généralement établis de manière à recouvrir les coûts directs. Les frais de développement connexes sont passés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

2. **PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES** - suite

Instruments financiers

Les instruments financiers de la Fondation sont initialement inscrits à la juste valeur ajustée des frais de transaction. Les instruments financiers comprennent la trésorerie, les débiteurs, les créditeurs et les charges à payer. La trésorerie est ultérieurement comptabilisée à la juste valeur. Les autres instruments financiers sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût amorti.

La Fondation comptabilise ses coûts de transaction dans les opérations dans la période au cours de laquelle ils sont encourus. Toutefois, les instruments financiers qui ne seront pas évalués ultérieurement à la juste valeur sont ajustés en fonction des coûts de transaction directement attribuables à leur création, à leur émission ou à leur prise en charge.

Apports de biens et services

Les membres et autres contributeurs consacrent beaucoup de temps et absorbent les coûts liés à certaines activités de la Fondation. Ces services s'inscrivent dans le cours normal des opérations de la Fondation, mais leur juste valeur et leur exhaustivité ne peuvent raisonnablement être déterminées. En raison de la difficulté de déterminer leur juste valeur, les services apportés ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les immobilisations corporelles comprennent le mobilier, l'équipement de bureau et le matériel informatique. L'amortissement du mobilier et de l'équipement de bureau est établi selon la méthode linéaire sur une période de trois ans. L'amortissement du matériel informatique est établi selon la méthode linéaire sur une durée de quatre ans. Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel à long terme pour la Fondation, sa valeur comptable est réduite à sa valeur résiduelle.

Avantages incitatifs à la location

Les avantages incitatifs à la location, tels que le loyer gratuit, sont reportés et amortis sur la durée du bail. L'amortissement annuel est comptabilisé en diminution de la charge de location.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers par la direction, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont des incidences à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des produits et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent différer des meilleures estimations faites par la direction. Les ajustements sont comptabilisés aux états financiers dans la période au cours de laquelle ils deviennent connus.

Les estimations importantes comprennent les hypothèses utilisées pour estimer la recouvrabilité des débiteurs, la détermination de la durée de vie utile des immobilisations corporelles et l'estimation des provisions pour les charges à payer.

**FONDATION CANADIENNE POUR L'AUDIT ET LA RESPONSABILISATION/
CANADIAN AUDIT AND ACCOUNTABILITY FOUNDATION
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023**

3. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers exposent la Fondation à divers risques. L'analyse qui suit donne un aperçu des concentrations de risques auxquels celle-ci peut être soumise.

La Fondation n'utilise pas d'instruments financiers dérivés pour gérer ses risques.

Risque de crédit

La Fondation est exposée à un risque de crédit résultant de la possibilité que les parties ne respectent pas leurs obligations financières. L'exposition au risque de crédit maximal de la Fondation est la somme de la valeur comptable de la trésorerie, des placements et des débiteurs. La trésorerie et les placements de la Fondation sont déposées auprès d'une banque à charte canadienne et donc, la direction juge que le risque rattaché à ces instruments financiers est minime. Les soldes des débiteurs sont gérés et analysés de façon continue. Par conséquent, la direction juge que tous les débiteurs à la fin de l'exercice sont récupérables et n'a pas jugé nécessaire d'inscrire une provision pour mauvaises créances.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Fondation éprouve des difficultés à dégager les fonds nécessaires pour faire face à ses engagements lorsqu'ils arrivent à échéance. La Fondation répond à ses besoins de liquidité en établissant des budgets et des projections de flux de trésorerie futurs pour s'assurer d'avoir les fonds nécessaires pour faire face à ses engagements.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de la volatilité des marchés. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix-autre.

i) *Risque de change*

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises. Les instruments financiers de la Fondation sont libellés en dollars canadiens. Par conséquent, la Fondation n'est pas exposée aux fluctuations des taux de change sur ces instruments financiers autre qu'un montant de trésorerie détenu dans un compte bancaire en devise américaine. De plus, la Fondation engage des dépenses en devises liées à ses activités internationales et est donc exposée aux fluctuations des taux de change sur ses dépenses futures. La trésorerie comprend 44,853 \$ (2022 - 53 991 \$) initialement libellé en dollars américains.

ii) *Risque de taux d'intérêt*

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

La Fondation estime qu'elle n'est pas exposée à un risque de taux d'intérêt significatif sur ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Toutefois, la Fondation détient des instruments financiers à taux variable, soit ses soldes de trésorerie, qui sont exposés au risque de taux d'intérêt.

iii) *Risque de prix-autre*

Le risque de prix-autre est le risque que la juste valeur des instruments financiers ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en raison des variations dans les prix du marché (autres que celles découlant du risque de change ou du risque de taux d'intérêt), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. Puisque la Fondation ne détient pas de titres cotés en bourse, elle n'est pas exposée au risque de prix-autre.

Changements dans l'analyse des risques

Il n'y a pas eu des changements importants dans les niveaux d'exposition aux risques de la Fondation depuis l'exercice précédent.

**FONDATION CANADIENNE POUR L'AUDIT ET LA RESPONSABILISATION/
CANADIAN AUDIT AND ACCOUNTABILITY FOUNDATION**

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023**

4. PLACEMENTS À COURT TERME

Les placements à court terme se composent de :

	<u>2023</u>		<u>2022</u>
CPG encaissable - 1,25%, échéant en avril 2023	500 000	\$	-
CPG encaissable - 0,35%, échu en juin 2022	-		500 000
CPG encaissable - 0,45%, échu en octobre 2022	<u>-</u>		<u>1 500 000</u>
	<u>500 000</u>	\$	<u>2 000 000</u>

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont constituées de :

	<u>2023</u>		<u>2022</u>
Mobilier, équipement de bureau et matériel informatique	-	\$	28 666
Amortissement cumulé	<u>-</u>		<u>(17 730)</u>
	<u>-</u>	\$	<u>10 936</u>

6. CONTRIBUTIONS REPORTÉES - PROGRAMME INTERNATIONAL

Les coûts du programme international sont financés par AMC avec des apports de biens et de services d'experts canadiens du Bureau du vérificateur général du Canada, des bureaux d'audit provinciaux, de la Fondation, des bureaux d'audit municipaux, des parlementaires et des Canadiens. AMC paie les coûts directs associés au programme et contribue aux charges générales de la Fondation.

	<u>2023</u>		<u>2022</u>
Solde au début de l'exercice	1 423 079	\$	670 174
Avances versées par AMC	<u>1 791 652</u>		<u>1 992 059</u>
	3 214 731		2 662 233
Produits constatés représentant les charges pour l'exercice incluant la contribution versée aux charges générales	<u>(2 763 405)</u>		<u>(1 239 154)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>451 326</u>	\$	<u>1 423 079</u>

Une entente avec AMC a été signée le 29 mars 2018 et prévoit un financement total de 14 950 000 \$ jusqu'au 31 mars 2025.

**FONDATION CANADIENNE POUR L'AUDIT ET LA RESPONSABILISATION/
CANADIAN AUDIT AND ACCOUNTABILITY FOUNDATION**

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023**

7. PRODUITS REPORTÉS - COTISATIONS DES MEMBRES, FORMATION ET AUTRES

Les produits reportés - cotisations des membres, formation et autres sont établis comme suit :

	<u>Formation</u>	<u>Cotisations des membres</u>	<u>Autres</u>	<u>2023 Total</u>	<u>2022 Total</u>
Solde au début de l'exercice	21 333 \$	8 843 \$	6 500 \$	36 676 \$	77 322 \$
Avances reçues	909 975	700 353	49 973	1 660 301	36 676
Produits constatés	<u>(904 890)</u>	<u>(673 360)</u>	<u>(56 473)</u>	<u>(1 667 881)</u>	<u>(77 322)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>26 418 \$</u>	<u>35 836 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>62 254 \$</u>	<u>36 676 \$</u>

8. ENGAGEMENTS

La Fondation s'est engagée à effectuer des paiements en vertu d'un contrat de location-exploitation pour des locaux jusqu'au 30 novembre 2027. Les loyers minimums exigibles jusqu'à la date d'échéance du bail sont les suivants :

2024	70 928 \$
2025	72 406
2026	75 361
2027	75 361
2028	50 241

9. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés, le cas échéant, pour être conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.